



Date limite  
d'inscription :  
31 octobre 2014

Coût de la  
formation :  
450 €,  
déjeuners et  
documentation  
compris.  
Prise en charge  
financière pour  
les  
médiateurs  
adultes-relais,  
les acteurs  
associatifs  
des territoires  
Reynerie,  
Bellefontaine,  
Empalot Nord.

Équipe  
pédagogique :  
Hélène van Dijk,  
de l'association  
Question de justice  
Laure Gonçalves de  
l'association Parle  
avec Elles  
Et Gael Thyus-Vieville  
de Convivexit

## Méthode

Une formation pratique ! Après une courte introduction au concept de la justice réparatrice et à travers l'étude de cas pratiques (documentaires vidéos), des exercices : jeux de rôle, travaux en groupe, échanges d'expériences entre participants... acquérir les éléments nécessaires pour mettre en œuvre et expérimenter les pratiques réparatrices.

## Outils

Vidéos, jeux de rôles, contenu théorique et méthodologique, mallette pédagogique contenant : « Le petit livre sur la justice réparatrice » de Howard Zehr, un manuel récapitulatif avec des fiches de préparation et d'évaluation et un mémento.

## Inscriptions

Conditions d'inscription :  
Intervenir auprès des habitant-e-s des territoires Reynerie-Mirail-Université-Bellefontaine, Empalot et Nord. Être amené à se positionner dans une fonction de médiation pour améliorer le vivre-ensemble.  
Inscription confirmée après acquittement des arrhes à hauteur de 150€ et l'envoi de la fiche d'inscription par courrier/courriel à l'association Parle avec Elles.

## Validation

Suite à la formation et une mise en pratiques sur le terrain, la formation sera validée après deux regroupements autour des retours d'expériences/expérimentations et l'auto-évaluation.

# FORMATION

## « APPROCHES REPARATRICES »

### Éléments de méthode et de réflexion Propositions d'actions et expérimentation des pratiques réparatrices

Ou et quand ?

Toulouse, les 19, 20 , 21 Novembre 2014

Public/destinataires :  
40

Acteurs sociaux des territoires Reynerie – Mirail Université, Bellefontaine, Empalot et Nord ; techniciens, responsables, agents des services de l'État (DRCSJS, Justice, Police, Éducation nationale, Acse...) et des Collectivités publiques ; Bailleurs sociaux.

**« La justice réparatrice est un processus par lequel toutes les personnes impliquées dans un conflit relationnel ou une agression, victimes, auteurs et témoins, décident en commun de trouver des solutions pour réagir à la situation et à ses conséquences sur les relations humaines, avec l'aide d'un coordinateur. »**

#### Inscriptions et renseignements :

Association Parle avec Elles  
Contact : Laure Gonçalves 06 50 82 69 03  
associationparleavecelles@yahoo.fr

#### Contact Préfecture :

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| Djilali ZOUHAM<br>06.31.87.70.53<br>djilali.zouham@... | Bruno RAMETTE<br>06.31.87.45.54<br>bruno.ramette@... | Nathalie PACOUD<br>06.31.87.43.16<br>nathalie.pacoud@... | Adrien BLANC<br>06.77.68.86.62<br>adrien.blanc@... |
|--|--|--|--|

...haute-garonne.gouv.fr



MAIRIE DE TOULOUSE  
www.toulouse.fr

